

*Questions orales*

réalité, le ministre entend-il mettre en œuvre immédiatement un programme pour les éleveurs dits «off-track»?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, j'ai discuté la question des éleveurs dits «off-track» l'été dernier, lorsque j'ai rendu visite à un grand nombre d'associations et de syndicats agricoles. Je n'ai pas rencontré beaucoup d'enthousiasme pour cette idée, sauf dans des circonstances très particulières. J'ai tenté d'amener la question sur le tapis, mais les gens étaient d'ordinaire plus désireux de discuter du maintien des tronçons secondaires que des éleveurs dits «off-track».

Si le gouvernement fédéral acceptait l'implantation de ces éleveurs, il se verrait bien vite invité d'abord à mettre en œuvre un programme d'aide au camionnage, puis à assumer une part des dépenses de voirie des provinces. Compte tenu du peu d'argent dont nous disposons, nous faisons porter nos efforts sur les tronçons ferroviaires.

**M. Cooper:** Madame le Président, je remercie le ministre de m'avoir dit qu'il s'agit là de circonstances spéciales; c'est précisément pourquoi j'ai posé la question.

Nous savons bien qu'il faut prévoir quelque chose pour les régions neuves, les seules où les jeunes cultivateurs peuvent s'installer. Cela étant, le ministre amorcera-t-il des négociations avec les provinces, les compagnies de manutention des grains et le gouvernement fédéral en vue d'encourager l'octroi d'une subvention de quelque sorte pour commencer et d'accorder éventuellement une subvention au camionnage, afin de répondre ainsi aux besoins urgents de ces jeunes cultivateurs?

**M. Pepin:** Madame le Président, j'imagine que mon honorable collègue songe à la situation à Valleyview. J'ai reçu des instances à cet égard. Comme la région n'a pas de chemin de fer et que plusieurs études prouvent qu'il serait excessivement coûteux d'en construire, les régions neuves sont maintenant considérées comme relevant de la compétence provinciale. Le gouvernement de l'Alberta a mis sur pied un programme d'amélioration des routes pour faciliter le transport des céréales dans ces endroits reculés. L'autre jour, je m'en suis entretenu avec quelques députés du gouvernement albertain et ils semblent envisager la chose de la même manière que moi.

\* \* \*

**LE LOGEMENT****LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS**

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. Les jeunes qui cherchent un logement pour la première fois aujourd'hui découvrent qu'ils n'ont presque nulle part où aller. Ils ne peuvent louer d'appartements parce qu'il n'y en a pas de disponibles ou que les loyers sont trop élevés; ils ne peuvent s'acheter de maisons parce que les prix, notamment les taux d'intérêt hypothécaires, en sont trop élevés. Quelle mesure précise le gouvernement prend-il pour augmenter le nombre des logements pour les Canadiens?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois à la Chambre, madame le Président, j'ai rétabli dans le budget le programme MURB à la demande des ministres provinciaux des finances et de l'industrie elle-même. J'ajouterai que c'était

la seule proposition précise que j'avais reçue de ce secteur de l'économie pour l'inclure dans le budget. J'ai donné suite à cette demande. Je n'ai pour le moment aucun autre programme nouveau à annoncer pour la seule raison que je me préoccupe de l'état de nos dépenses publiques et de la nécessité de ne pas ajouter davantage à ce que je considère comme un énorme déficit de nos finances publiques.

**M. Lewis:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La proportion de logements inoccupés est de 1 p. 100 à Saint-Jean (Terre-Neuve), de .6 p. 100 à Toronto et de .4 p. 100 à Vancouver, alors que l'industrie donne comme moyenne générale un taux de 3 p. 100. Ce programme MURB ne va sûrement pas remédier à la situation assez rapidement. Le ministre n'a-t-il aucun autre programme pour y remédier?

**M. MacEachen:** Comme je l'ai dit hier, madame le Président, j'attends les suggestions de l'opposition. Je n'ai aucun autre programme, mais je dirai . . .

**M. Crosbie:** Vous formez le gouvernement.

**M. MacEachen:** . . . que si l'on me faisait un grand nombre de suggestions pour remédier aux problèmes du logement en ce moment, je doute qu'il me serait possible, en tant que ministre des Finances, de recommander le financement de ces programmes, étant donné les restrictions financières actuelles. Le parti conservateur ferait mieux de mettre au point sa politique économique et de décider s'il veut davantage ou moins de dépenses.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

**LES DÉSASTRES****ON DEMANDE QUELLE EST LA POLITIQUE D'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX VICTIMES D'INONDATIONS AU QUÉBEC**

**M. J.-Roland Comtois (Terrebonne):** Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Défense nationale. Étant donné la situation urgente et même catastrophique causée par les inondations un peu partout au Québec et surtout dans la région des Mille-Isles, près de la ville de Terrebonne; étant donné les délais et les hésitations du gouvernement du Parti québécois et même du caucus de ce gouvernement-là à demander de l'aide, une action unilatérale du gouvernement fédéral est-elle envisagée par le ministre afin de venir en aide le plus rapidement possible aux victimes de ces inondations et ce, malgré l'inaction du gouvernement du Québec?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, la question de l'honorable député de Terrebonne est très claire. J'ai bien répondu hier que les Forces armées canadiennes étaient prêtes à agir aussi rapidement que possible à la demande du gouvernement québécois. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas l'habitude d'agir dans des cas comme ceux-là de façon unilatérale, sans avoir obtenu l'approbation des gouvernements provinciaux. Cependant, nous sommes prêts, si le député est disposé à le faire avec ses collègues, à lui fournir l'équipement afin qu'il puisse visiter et démontrer à tout le monde que les Forces